

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **27 SEPTEMBRE 2022**

**Délibération CA 2022 / 09 / 27 – 10**

### MOTION relative à la MISE en PLACE du RÉGIME INDEMNITAIRE des PERSONNELS ENSEIGNANTS et CHERCHEURS (RIPEC)

*Document transmis aux Administrateurs*

« Pleinement conscient de la qualité de l'investissement des personnels de l'Université de Lorraine de tous statuts et de toutes missions, ainsi que de la stagnation, voire du recul du pouvoir d'achat des agents publics, le Conseil d'Administration souligne que la mise en place du RIPEC ne serait être une réponse satisfaisante. Tout d'abord, en excusant une partie des collègues enseignants du dispositif, il fait peser une menace sur la cohésion des collectifs de travail.

Ensuite, en institutionnalisant une forme de compétition permanente et en multipliant les critères, il décuple le temps passé en évaluations et en candidatures au détriment des missions essentielles qui sont celles des enseignant(e)s-chercheur(e)s. »

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la motion relative à la mise en place du Régime Indemnitare des Personnels Enseignants et Chercheurs (RIPEC).

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	29
Nombre de votants	<b>26</b>
Présents	20
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>4</b>

Fait le 28 septembre 2022



Hélène BOULANGER  
Présidente

• **Transmis au Recteur Chancelier le 30 SEP. 2022**